



Table des matières

Priorités et programmes	2
En tant que société de services financiers sur le marché	2
En tant qu'entreprise citoyenne responsable dans le monde	2
Politiques et pratiques	2
Concertation avec les parties prenantes	4
Gouvernance	4
Responsabilisation	4
Rôles et responsabilités	5
Cadre d'information	6

Le présent document fait partie d'un ensemble de documents d'information sur la façon dont RBC® gère les répercussions économiques, sociales et environnementales de ses activités. Il agit en supplément de nos communications annuelles sur la responsabilité d'entreprise.

À PROPOS DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE À RBC

Priorités, politiques et gouvernance

L'importance de la responsabilité sociale d'entreprise pour nos affaires

Si les banques ont une incidence considérable sur l'économie, elles en ont également une sur les gens et la planète. Nous reconnaissons que notre réussite financière dépend du bien-être et de la prospérité de nos clients et employés, de même que de ceux des collectivités et de l'environnement dans lesquels ils vivent et travaillent. Par conséquent, nous visons délibérément à influencer favorablement sur le milieu de travail et la collectivité, ainsi que sur le marché.

Tout repose sur un engagement à faire preuve d'intégrité dans chacune de nos actions et chacune de nos opérations dans tous les volets de nos activités, à être transparents, à rendre des comptes et à contribuer au bien-être de nos parties prenantes. Voilà comment nous méritons le privilège d'être le premier choix de nos clients, et nous croyons qu'il s'agit tout simplement de bonnes pratiques d'affaires.

Notre approche

Grâce à une vaste gamme de programmes et de politiques qui reflètent de longue date ses valeurs et font partie intégrante des activités de l'ensemble de l'entreprise, RBC est considérée comme l'une des entreprises citoyennes chefs de file en Amérique du Nord.

Nous considérons qu'être responsable, c'est appliquer des principes d'intégrité, d'éthique des affaires et de bonne gouvernance. C'est gérer convenablement les risques. C'est apporter de bons rendements aux investisseurs. C'est offrir un solide service à la clientèle et protéger les consommateurs. C'est créer un milieu de travail qui fait de nous un employeur de choix par la gestion des ressources humaines selon les principes les plus progressistes. C'est entretenir des relations étroites et engagées avec les collectivités. C'est payer notre juste part d'impôts et respecter les lois. C'est avoir un réseau de fournisseurs géré de manière responsable. C'est protéger l'environnement. L'ensemble des programmes et des politiques dans tous ces domaines représente notre approche de la responsabilité sociale d'entreprise.

Priorités et programmes

En tant que société de services financiers

RBC a pour objectifs d'être un chef de file incontesté des services bancaires au Canada, l'un des plus importants fournisseurs de solutions pour les marchés des capitaux, les investisseurs et la gestion de patrimoine à l'échelle mondiale, et l'un des premiers fournisseurs de services financiers choisis comme complément de ses principales forces dans les marchés ciblés. Pour ce faire, nous veillons à offrir des conseils fiables favorisant la réussite de nos clients.

D'abord et avant tout, la responsabilité sociale d'entreprise consiste à servir nos clients avec intégrité chaque jour. Voilà comment nous pouvons avoir l'incidence la plus substantielle sur le monde qui nous entoure.

Parmi nos priorités pour être une entreprise de services financiers responsable :

- Offrir du crédit et d'autres services financiers de manière responsable ;
- Donner accès à des services bancaires de base ;
- Mener des initiatives de nature financière qui comportent des avantages sur les plans social et environnemental ;
- Soutenir les petites entreprises, l'innovation et l'entrepreneuriat, de même que les initiatives favorisant le développement économique des collectivités ;
- Promouvoir la littératie financière ;
- Protéger les renseignements personnels des clients, et protéger les clients contre la fraude.

En tant qu'entreprise citoyenne responsable dans le monde

Comme toute bonne entreprise citoyenne, RBC croit avoir un rôle important à jouer pour contribuer à rendre le monde meilleur. Parmi nos priorités pour être une bonne entreprise citoyenne :

- Apporter une contribution favorable sur le plan économique :
 - Nous comporter avec intégrité dans chaque opération ;
 - Mettre en pratique de solides principes de gouvernance d'entreprise ;

- Créer des emplois et bien former nos employés ;
- Payer des taxes et des impôts ;
- Acheter des biens et des services de façon responsable ;
- Apporter une contribution favorable sur le plan social :
 - Adopter des pratiques justes et progressistes en matière de gestion du personnel ;
 - Respecter les droits de la personne ;
 - Encourager et préconiser la diversité et l'inclusion ;
 - Soutenir des causes qui tiennent à cœur à nos employés, à nos clients et aux collectivités par des dons, des commandites et le bénévolat de nos employés ;
- Apporter une contribution favorable sur le plan environnemental :
 - Réduire notre empreinte écologique ;
 - Gérer nos risques environnementaux ;
 - Offrir des produits, des services et des conseils écologiques.

Politiques et pratiques

Gérer le risque et mériter la confiance des parties prenantes, voilà deux principes fondamentaux des programmes de responsabilité sociale d'entreprise dans toute industrie qui sont particulièrement importants pour les sociétés de services financiers. Notre capacité de mener nos activités dépend entièrement de notre solide gestion du risque et de notre aptitude à mériter la confiance de nos clients. Nous avons élaboré un ensemble de politiques internes et externes régissant notre approche et notre comportement dans un vaste éventail de domaines, dont la responsabilité sociale d'entreprise. Ces politiques sont périodiquement revues et actualisées par le personnel clé, les dirigeants et les comités du Conseil d'administration visés.

Nous décrivons ces politiques plus en détail dans :

- Notre Rapport sur la responsabilité d'entreprise 2012 et notre Déclaration de responsabilité publique à rbc.com/collectivites-durabilite/reporting-performance.html
- [RBC dans la collectivité](#)
- [À propos du travail à RBC](#)
- [À propos de l'intégrité de l'entreprise à RBC](#)
- [Stratégie RBC en matière d'environnement](#)

À l'interne

Nos politiques relatives à la responsabilité sociale d'entreprise, qu'elles s'appliquent à l'ensemble de l'entreprise ou à des secteurs en particulier, englobent notamment les éléments suivants :

- [Code de déontologie détaillé](#)
- Cadre des relations industrielles
- [Code de déontologie à l'intention des fournisseurs de RBC](#)
- Philanthropie d'entreprise
- Environnement
- Gestion du risque (y compris le risque de crédit, le risque d'atteinte à la réputation et le risque environnemental)
- Gestion des risques environnementaux et sociaux régissant les projets (Marchés des capitaux)
- Protection des renseignements personnels
- Lutte anti-blanchiment et lutte contre le financement d'activité terroriste
- Prévention de la corruption
- [Principes de placement des fonds Valeurs communautaires de PH&N](#)

Principes et chartes externes

Nous avons pris des engagements ou avons adhéré volontairement à des principes, chartes et initiatives externes en matière de responsabilité sociale d'entreprise, y compris :

Économie	Société	Environnement
<p>Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales : Les 42 gouvernements qui adhèrent à ces recommandations en matière de déontologie d'entreprise – gouvernements qui représentent toutes les régions du monde et qui comptent pour 85 % des investissements étrangers directs – encouragent leurs entreprises à observer ces recommandations partout où elles exercent leurs activités.</p> <p>Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies : BlueBay Asset Management (une filiale en propriété exclusive de RBC) est l'un des signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.</p>	<p>Financial Coalition Against Child Pornography (Canada) : Coalition d'autorités chargées de l'application de la loi, d'institutions financières et d'émetteurs de cartes de crédit qui cherchent à éliminer l'exploitation commerciale de la pornographie juvénile en prenant des mesures visant les systèmes de paiement utilisés pour financer des opérations illégales.</p> <p>« Entreprise généreuse » d'Imagine Canada : Engagement de redistribuer au moins un pour cent de notre bénéfice avant impôts, calculé selon une moyenne de cinq ans, à des organismes caritatifs et des organismes sans but lucratif. RBC est un membre fondateur d'Imagine Canada, organisme qui fait la promotion de la philanthropie d'entreprise et du bénévolat.</p>	<p>Principes d'Équateur : Cadre de gestion du risque de crédit visant à déterminer, à évaluer et à gérer les risques environnementaux et sociaux associés aux opérations de financement de projet.</p> <p>Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable du Programme des Nations Unies pour l'environnement : Engagement des institutions financières visant la prise en compte de facteurs environnementaux et sociaux dans tous les aspects de leurs activités.</p> <p>Communiqué de Copenhague sur le changement climatique : Entente signée en 2009 par des entreprises de nombreux pays, démontrant l'avantage d'un accord solide, efficace et équitable dans le cadre de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique.</p> <p>Charte commerciale pour le développement durable de la CCI : Une démarche volontaire qui sert de point de départ pour aider les entreprises et les associations à élaborer leurs propres politiques et programmes.</p>
<p>Pour obtenir de plus amples renseignements, allez à rbc.com/collectivites-durabilite/reporting-performance.html et consultez :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ le Rapport annuel ■ la Déclaration de responsabilité publique ■ le document Rapport sur la responsabilité d'entreprise et Déclaration de responsabilité publique 	<p>Pour obtenir de plus amples renseignements, allez à rbc.com/collectivites-durabilite/reporting-performance.html et consultez :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ RBC dans la collectivité ■ À propos du travail à RBC 	<p>Pour obtenir de plus amples renseignements, allez à rbc.com/collectivites-durabilite/reporting-performance.html et consultez :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ la Stratégie RBC en matière d'environnement



Concertation avec les parties prenantes

Nous croyons qu'une entreprise « réussit en faisant le bien », c'est-à-dire en apportant une contribution positive sur les plans économique, social et environnemental au nom de ses parties prenantes, y compris :

- les clients et clients éventuels
- le grand public
- les employés actuels et éventuels
- les investisseurs et analystes socialement responsables et traditionnels
- les fournisseurs actuels et potentiels
- les partenaires au sein des organismes bénévoles, y compris des ONG et des activistes
- le gouvernement et les organismes de réglementation

Cadre

Au-delà de nos programmes de responsabilité sociale d'entreprise, nous considérons la concertation avec les parties prenantes comme faisant partie intégrante de notre façon de faire des affaires. La gestion de ce cadre visant à stimuler la participation des parties prenantes et à évaluer leurs attentes s'effectue à l'échelle de l'entreprise, et des responsabilités sont officiellement attribuées aux unités opérationnelles ou services appropriés.

À l'échelle de l'entreprise, nous :

- établissons un dialogue continu, axé sur des projets ou ad hoc avec le gouvernement et avec les ONG actives sur les plans social et environnemental pour aborder les enjeux environnementaux et sociaux ;
- entretenons un dialogue continu avec les employés par des moyens formels et informels ;
- entretenons un dialogue continu avec le milieu de l'investissement socialement responsable.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous nouons le dialogue avec les parties prenantes, allez à rbc.com/collectivites-durabilite/reporting-performance.html et consultez :

- [RBC dans la collectivité](#)
- [À propos du travail à RBC](#)
- [À propos de RBC sur le marché](#)
- [Stratégie RBC en matière d'environnement](#)

Gouvernance

Responsabilisation

Nous adoptons une approche opérationnelle à large portée dans la gestion de notre stratégie, de nos programmes et de notre rendement en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Nous préconisons un modèle organisationnel décentralisé, car nous croyons que la responsabilité sociale d'entreprise comporte une vaste gamme d'enjeux sur les plans économique, social, environnemental et de la gouvernance.

Responsabilités principales

- **Conseil d'administration** : Le Comité de la gouvernance du Conseil d'administration assume de manière explicite la responsabilité de supervision de la citoyenneté d'entreprise, y compris les programmes, les politiques et le rendement en matière de dons d'entreprise et d'engagement communautaire. Ce comité veille également à superviser l'image de l'entreprise, sa réputation et notre approche générale en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Le Comité de gestion du risque supervise notre gestion du risque environnemental, alors que le Comité des ressources humaines est responsable des enjeux liés au milieu de travail, dont notre Code de déontologie, le programme Récompenses et reconnaissance et la gestion du talent.
- **Haute direction et direction** : Le chef de la direction et les autres cadres supérieurs assument des responsabilités globales et des responsabilités particulières dans des domaines précis.
- **Groupes d'experts – fonctions spécialisées** : Un vaste éventail de services et de spécialistes sont responsables des programmes, des produits, des politiques et du rendement pertinents. Exemples :
 - Le groupe Citoyenneté d'entreprise remplit un mandat général, étant chargé de la stratégie et de la communication d'information, des dons d'entreprise, des politiques et programmes d'engagement communautaire, ainsi que de la durabilité environnementale et de la gestion du risque ;
 - Le service Ressources humaines est responsable des politiques, programmes et pratiques touchant le milieu de travail, ainsi que de l'évaluation et de la gestion de la mobilisation des employés ;
 - Le service Approvisionnement doit s'assurer que nous intégrons à notre processus de sélection des fournisseurs l'évaluation de leur impact sur les plans social et environnemental ;
 - Les Services immobiliers offrent des solutions rentables et écologiques en matière d'installations.



Rôles et responsabilités

	Intégrité de l'entreprise	Impact économique	Marché	Milieu de travail	Environnement	Collectivité
Conseil d'administration Supervision						
Conseil d'administration de RBC	■	■	■	■	■	■
Comité de la gouvernance d'entreprise et des affaires publiques	■				■	■
Comité d'audit	■		■			
Comité de gestion du risque	■	■	■	■	■	
Comité des ressources humaines	■					
Haute direction et direction Supervision, stratégie, direction, élaboration de programmes et de politique						
Président et chef de la direction	■	■	■	■	■	■
Groupe de la direction	■	■	■	■	■	■
Chef de l'administration et chef des finances	■	■	■		■	■
Chef de la gestion du risque	■	■	■		■	
Chef des ressources humaines	■	■	■	■	■	■
Chef de la marque et des communications	■		■		■	■
Chef de la protection des renseignements personnels	■		■			
Chefs d'unité opérationnelle	■	■	■	■	■	■
Vice-président, Citoyenneté d'entreprise	■		■		■	■
Stratèges d'entreprise	■	■	■		■	■
Cadres des ressources humaines au sein des unités opérationnelles et des unités fonctionnelles	■			■		
Directeur général, Responsabilité sociale d'entreprise	■				■	■
Directeur général, Développement durable	■				■	
Directeur général, Service national des dons, et directeurs régionaux des dons	■				■	■
Chefs de marque, Commandite (à l'échelle mondiale et régionale)	■		■			■
Groupes d'experts Fonctions spécialisées						
Citoyenneté d'entreprise	■				■	■
Gestion du risque	■	■	■		■	
Conformité	■					
Audit interne	■				■	■
Ressources humaines	■			■		
Services immobiliers	■	■			■	
Approvisionnement	■	■			■	■
Gestion de la marque	■		■			■
RBC Fondation ^{MC}	■	■			■	■

Cadre d'information

RBC produit un rapport sur la responsabilité d'entreprise chaque année depuis 1999. En 2014, nous avons élaboré un nouveau cadre d'information fondé sur les principes directeurs suivants :

- Nous communiquerons de manière proactive de l'information sur les sujets les plus pertinents liés à notre incidence sociale, environnementale et économique pour nos principales parties prenantes, et nos données seront exhaustives et exactes.
- Nous croyons que nos parties prenantes méritent d'avoir accès à l'information de façon ponctuelle, dans le format qui répond le mieux à leurs besoins.
- Nous croyons que nous devrions faire tous les efforts possibles pour répondre aux questions et aux commentaires de nos parties prenantes.
- Nous fournirons régulièrement des informations fiables sur les principaux indicateurs de rendement qui illustrent notre incidence sur la société et l'environnement.

Pour obtenir de plus amples renseignements, allez à rbc.com/collectivites-durabilite/reporting-performance.html et consultez [À propos de la communication sur la responsabilité d'entreprise à RBC](#).

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada.

« RBC » s'entend de l'ensemble des unités opérationnelles et fonctionnelles de l'entreprise partout dans le monde.

